



T18

ZAC CENTRE-VILLE COMMUNE DE TOURS

PROGRAMME

Aménageur : SET

Mode de réalisation : concession

Superficie : 4,8 ha

Objet : logements et activités

**Programme des équipements publics
(superstructures) :**

- palais des congrès
- parc de stationnement souterrain
- halte routière

Echéancier prévisionnel : 1987-1992

Document d'urbanisme : PAZ

Régime TLE : exonération

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Août 2002

REALISATION

		Au moment de l'achèvement le 21.12.00 (DCM)
Superficie totale de la ZAC		4,8 ha
Nombre de logements construits	<i>individuels</i>	0
	<i>collectifs</i>	854
	<i>dont sociaux</i>	0
Equipements publics réalisés (superstructures)		palais des congrès parc de stationnement souterrain halte routière

Activités : commerces : 1.600 m²
bureaux : 15.200 m²
hôtellerie : 2.000 m²
palais des congrès : 22.500 m²
un complexe cinématographique (6 salles)

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
Lancement de la ZAC		
06.04.87	DCM approuvant le bilan de la concertation et créant la ZAC	
21.11.88	DCM approuvant le PAZ, le programme des équipements publics et les modalités prévisionnelles de financement	SHON : 70.400 m ²
Modification I		
23.04.90	DCM approuvant le PAZ	Modification I : hauteurs d'immeubles et surfaces de plancher constructibles
Modification II		
08.07.96	DCM approuvant le PAZ	Modification II : démolition de l'ancien centre de tri, suppression de la passerelle SHON: 80.000 m ²
Achèvement de la ZAC		
21.12.00	DCM constatant l'achèvement de la ZAC PAZ incorporé au POS	